



Publié sur *Gouvernement wallon* (<http://furlan.wallonie.be>)

Des moyens supplémentaires pour la police et les pompiers: Le Ministre wallon des Pouvoirs locaux, Paul FURLAN insiste sur les priorités du terrain.

Créé le 2010-03-18 15:37

Le Ministre wallon des Pouvoirs locaux, Paul FURLAN, se réjouit du fait que le Gouvernement fédéral envisage de dégager des moyens supplémentaires pour la Police et les Pompiers, lors du prochain contrôle budgétaire.

L'affectation de ces moyens supplémentaires intéresse, au premier chef, les pouvoirs locaux. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement wallon a saisi le Comité de concertation, dès le mois de décembre 2009, en vue de la mise en place d'un groupe de travail Etat Fédéral / entités fédérées afin que les Régions puissent être informées de l'état d'avancement de la réforme de la sécurité civile et faire valoir leurs priorités.

Et le Ministre de préciser : « les priorités que nous soutenons sont celles exprimées par le secteur telles que : l'amélioration de l'entraînement et de la formation de base et continue des pompiers, l'amélioration de certains éléments du statut des pompiers volontaires, notamment une meilleure protection contre les accidents du travail, etc.... »

« Les événements de ces dernières semaines ont montré combien ces services sont essentiels pour l'ensemble des citoyens. Il en va de la responsabilité des pouvoirs locaux, de la Région wallonne, comme du Gouvernement fédéral, d'être à la hauteur de la tâche lorsque les décisions leur permettant d'optimiser leur fonctionnement devront être prises» a conclu Paul Furlan.

Le Ministre demande donc que les montants qui auront pu être dégagés fassent l'objet d'une discussion quant à leur affectation au sein du groupe de travail.

En ce qui concerne la Police, le Ministre rappelle que, depuis la mise en œuvre de la réforme, des charges supplémentaires importantes sont venues grever le budget des dites zones.

Le Ministre rappelle également que les zones ont dû procéder à des investissements importants en matériel et en bâtiments, afin de permettre au personnel des zones de pouvoir remplir correctement ses missions.

« Augmenter le nombre de policiers dans les rues est une chose : J'insiste pour qu'on tienne compte également du fait qu'il faut, pour ceux-ci, les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions», a rappelé le Ministre wallon des pouvoirs locaux.

Pour plus de renseignements :
Olivier RUBAY - 0473/946.314